

Saint-Bruno-de-Montarville, le 10 décembre 2014

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
600, rue Fullum
9e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1

Objet : Redécoupage de la Commission scolaire des Patriotes

Monsieur le Ministre,

Nous nous adressons à vous à titre de Ministre de l'Éducation et ce, à la suite de la proposition que vous avez faite de retrancher les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) pour les rattacher à la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) qui regroupe notamment les villes de Longueuil et Brossard.

Nous représentons les parents des trois (3) écoles primaires et de l'école secondaire de Saint-Bruno-de-Montarville. Ces quatre (4) écoles accueillent actuellement environ 3 200 élèves qui sont encadrés par plus de 280 enseignants.

Nous comprenons que les scénarios de redécoupage des commissions scolaires ne sont pas définitifs et nous souhaitons soutenir les démarches entreprises par la CSP pour faire valoir les intérêts des élèves, des parents et des enseignants de notre ville afin de faire en sorte que tout le territoire actuel de la CSP continue d'être desservi par celle-ci et ce, pour les raisons suivantes :

Raisons économiques :

- Le centre administratif de la CSP se trouve dans la ville de Saint-Bruno-de-Montarville. Un nouveau siège social devrait donc être construit, à grands frais, sur le territoire de la CSP;
- Le Centre de formation du Richelieu de la CSP (éducation aux adultes) est situé à Saint-Bruno-de-Montarville. Qu'advient-il alors de ce centre? Comment sera desservie la clientèle de la CSP?
- Les écoles de Saint-Bruno-de-Montarville accueillent présentement des élèves provenant de plusieurs autres villes qui demeureront au sein de la CSP. Il faudrait donc construire au moins une école secondaire pour accueillir les élèves des autres villes qui fréquentent actuellement les écoles de Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville.

- L'école secondaire du Mont-Bruno accueille actuellement des élèves qui, pour la grande majorité, n'habitent pas les villes de Saint-Bruno-de-Montarville ou Boucherville, mais plutôt des villes avoisinantes qui demeureraient au sein de la CSP. Cette école se viderait donc d'une grande partie de sa clientèle étudiante à la suite du redécoupage proposé.
- La CSP obtient la meilleure performance au Québec pour le coût de ses dépenses administratives par élève. Il nous paraît donc illogique de réduire la taille de cette commission scolaire dans le contexte actuel et d'ainsi démanteler un ensemble qui fait preuve d'une gestion particulièrement efficiente.
- Des dépenses substantielles de fonds publics sont à prévoir à la suite du redécoupage annoncé alors que nous sommes en période de compressions budgétaires.

Raisons humaines et sociales :

- Les parents, élèves et enseignants ont un profond sentiment d'appartenance à la CSP qui est notamment renommée pour son ouverture à la différence et sa gestion transparente et participative.
- Plusieurs élèves de Saint-Bruno-de-Montarville fréquentent les écoles secondaires à vocation particulière Ozias-Leduc (Saint-Hilaire), Polybel (Beloeil) et à programme particulier tel que l'École d'éducation Internationale (McMasterville) qui elles, demeureront sur le territoire de la CSP, mais ne seront plus accessibles pour les élèves de notre ville.
- De la même manière, plusieurs élèves qui fréquentent le programme spécialisé sport-études de l'école secondaire De Mortagne de Boucherville habitent des villes qui resteront au sein de la CSP. Ces élèves pourraient-ils continuer à participer à ce programme populaire et renommé?
- Les enseignants de Saint-Bruno-de-Montarville habitent sur le territoire de la CSP et ont choisi ce milieu de vie en fonction de leur lieu d'emploi. Ils ne souhaitent pas, pour la grande majorité, s'éloigner considérablement de leur lieu de résidence pour se rendre dans les écoles de Longueuil et Brossard, par exemple.
- Les élèves de nos écoles vivront de profonds bouleversements dans leur école, ce qui inquiète grandement les parents. Il est réaliste de croire que plusieurs

enseignants de Saint-Bruno-de-Montarville seront appelés à changer d'école à la suite du redécoupage proposé. Ces changements bouleverseront les équipes en place et créeront un climat d'incertitude et d'insécurité dommageable pour les élèves.

- La CSP est reconnue pour les services éducatifs qu'elle offre aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Les classes spécialisées de l'école primaire De Montarville et de l'école secondaire du Mont-Bruno accueillent plusieurs élèves qui habitent des villes avoisinantes qui ne sont pas touchées par le redécoupage. Ces élèves aux besoins particuliers sont particulièrement sensibles à un changement de milieu. Nous croyons que le fait de leur imposer un changement d'école ne correspond en rien à leur meilleur intérêt ni à celui de leur famille.

Nous soutenons qu'il est urgent d'agir dans ce dossier afin que les propositions et scénarios sous examen soient réévalués en tenant compte, principalement, du meilleur intérêt de nos enfants.

En terminant, nous aimerions réitérer que nous sommes fiers d'appartenir à la commission scolaire ayant la meilleure performance au Québec pour le coût de ses dépenses administratives par élève.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Catherine Laberge
Présidente du CÉ de l'école De Montarville
montarville.ce@csp.qc.ca



Philippe Bernier
Président du CÉ de l'école
Monseigneur Gilles-Gervais
philippe_bernier@live.ca



Christine Lavoie
Présidente du CÉ de l'école Albert Schweitzer
albert-schweitzer@csp.qc.ca


Claude Côté

Président du CÉ de l'école secondaire
du Mont-Bruno
claudecote2009@sympatico.ca

c.c. Madame Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire des patriotes